

TRANSACTIONS  
IMMOBILIERES  
ET COMMERCIALES  
GESTION  
LOCATION  
01/01/2019

# Agence de la Ferme

5, rue de Paris  
92190 Meudon  
Tel : 01 46 26 02 84  
contact@agencedelaferme.fr

## TARIF DES HONORAIRES

### **TRANSACTIONS IMMOBILIERES**

Jusqu'à 15 300 € - minimum 1 000 € TTC	Jusqu'à 10 % TTC
De 15 301 € à 110 000 €	Jusqu'à 6.5 % TTC
Au-dessus de 110 001 €	Jusqu'à 5 % TTC

#### **Honoraires à la charge du vendeur**

### **LOCATION**

- A usage d'habitation, selon le plafond de la Loi ALUR et partagés entre le bailleur et le locataire :
  - Etat des lieux : 3 € TTC / m<sup>2</sup> habitable
  - Constitution de dossier et rédaction de bail : 12 € TTC / m<sup>2</sup> habitable
  - Visite à la charge exclusive du bailleur : jusqu'à 250 € TTC
- A usage commercial, industriel et artisanal (décret 53, convention précaire)
  - 18 % TTC du loyer de la première année (minimum 1 200 € TTC), plus rédaction d'acte

#### **Honoraires à la charge du preneur**

### **ESTIMATION ECRITE**

- Forfait : 210 € TTC

### **REDACTION D'ACTES ET DIVERS**

- Vacation : 120 € TTC
- Les frais de timbres fiscaux et le droit fixe d'enregistrement sont à la charge du preneur (acquéreur ou locataire)

### **HONORAIRES DE GESTION**

- A partir de 4.80 % TTC sur les sommes encaissées, à la charge du mandant.

SARL au capital de 7 622.45 € - R.C.S. de Nanterre n° 639 801 281  
SIRET 639 801 281 00036  
CPI 9201 2016 000 012 185  
CCI Paris Ile-de-France – Garanties S.O.C.A.F.

Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion immobilière